



HAL
open science

**Entre résistance, piraterie et républicanisme.
Mouvements insurrectionnels d'inspiration
révolutionnaire franco-antillaise sur la Côte de Caracas,
1794-1800**

Alejandro E. Gómez

► **To cite this version:**

Alejandro E. Gómez. Entre résistance, piraterie et républicanisme. Mouvements insurrectionnels d'inspiration révolutionnaire franco-antillaise sur la Côte de Caracas, 1794-1800. Travaux et Recherches de l'UMLV, 2006, 11, pp.91-120. hal-04405669

HAL Id: hal-04405669

<https://hal.science/hal-04405669>

Submitted on 19 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

U N I V E R S I T É D E M A R N E - L A - V A L L É E

TRAVAUX
ET
RECHERCHES
DE L'UMLV

LITTÉRATURES
SCIENCES HUMAINES
RÉVOLUTIONS

Janvier 2006 N^o11 Revue semestrielle

TRAVAUX ET RECHERCHES DE L'UMLV
LITTÉRATURES ET SCIENCES HUMAINES

Revue semestrielle

Directrice de rédaction :
Fabienne BOCK

Comité de rédaction :
Edwige ARCHIER – Thierry BONZON – Pierre-François GORSE
Vladimir IAZYKOFF – Gisèle SEGINGER – Michael A. SOUBBOTNIK

Secrétaire de rédaction : Emmanuelle BRUN
Directeur de publication : Yves LICHTENBERGER
Conception graphique : Michelle THOMAS et Bertrand ZAKOWETZ



RÉDACTION :

"Travaux et Recherches de l'UMLV", Université de Marne-la-Vallée,
5, boulevard Descartes, 77454 Marne-la-Vallée cedex 2
(Tel. : 01 60 95 70 75 ; Télécopie : 01 60 95 70 77)

CORRESPONDANCE :

Toute correspondance est à adresser à la rédaction.

ABONNEMENTS / VENTE AU NUMÉRO :

	Vente au numéro	Abonnement annuel
Particuliers	6 €	12 €
Institutions	12 €	24 €

Voir bulletin d'abonnement à l'intérieur du numéro

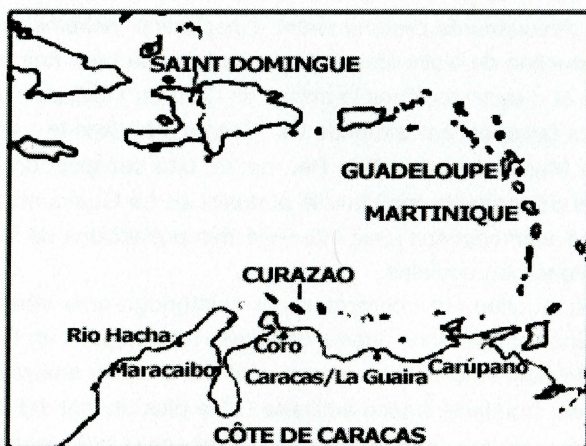
ISSN : 1298-1168

Dossier : Révolutions

Présentation	5
Michael A. Soubbotnik , Angleterre 1640 : notes sur une "révolution" en débat	9
Anne Lafont , L'abolition d'une institution d'Ancien Régime par la Révolution française : l'Académie royale de peinture et de sculpture	33
Anne Radeff , Voyager pendant les guerres révolutionnaires. Décentralités alpines	49
Georges Lomné , Du bon goût à l'esprit de révolution : le "recouvrement de l'Antiquité " dans la vice-royauté de Nouvelle- Grenade (1779-1794)	75
Alejandro E. Gómez , Entre résistance, piraterie et républicanisme. Mouvements insurrectionnels d'inspiration révolutionnaire franco- antillaise sur la Côte de Caracas, 1794-1800	91
Varia	
Adeline Fraoua , La parenthèse communiste de la ville de Gagny : l'union de la gauche au pouvoir (1977-1983)	121
Liste commentée des mémoires de sociologie et d'histoire antique, médiévale, moderne et contemporaine soutenus devant l'Université de Marne-la-Vallée en 2004	137
Actualités	141

Entre résistance, piraterie et républicanisme. Mouvements insurrectionnels d'inspiration révolutionnaire franco-antillaise sur la Côte de Caracas, 1794-1800

Alejandro E. Gómez¹



À partir du milieu du XVII^e siècle, la colonisation des petites Antilles par des nations européennes étrangères à l'Espagne créa des conditions propices à l'apparition d'une série d'acteurs (contrebandiers, corsaires, marchands, négriers, etc.) dont les activités tissèrent une sorte de réseau d'échanges informels au sein duquel les hommes, les idées, les marchandises et les informations circulaient librement, sans contrôle possible des autorités coloniales.

En 1789, la Révolution française répandit, tel un *vent commun* (selon l'expression de Julius Scott), les idéaux d'égalité et de liberté dans les

sociétés esclavagistes de la région. Ces idéaux entraînent de nouvelles formes de “résistance active” de la part des esclaves noirs mais aussi des conspirations idéologiquement plus complexes, menées par des hommes libres – blancs et *de couleur* – en vue d’instaurer un nouvel ordre plus favorable à leurs intérêts.

Cette influence fut particulièrement vive sur la Côte de Caracas (nom donné par les marins d’origine étrangère au littoral septentrional de l’Amérique du Sud), du fait que cette possession espagnole était baignée par la mer des Caraïbes [voir carte]. Elle se manifesta à partir de 1795 par une série de mouvements prétendument d’inspiration jacobine, notamment une insurrection de Noirs libres, *Zambos* (métis de père noir et de mère indienne) et d’esclaves, dans le massif de Coro en 1795, puis un complot de *Pardos* (ainsi étaient désignés les “Sang-mêlé” dans le monde hispanique), à Maracaibo, en 1799. Peu après, une conspiration de Blancs créoles et d’Espagnols dans la ville portuaire de La Guaira en 1797 montra que ce *vent commun* avait influencé des populations de toutes origines ethniques ou sociales.

Traditionnellement interprétés par l’historiographie vénézuélienne comme une conséquence directe des idéaux développés en France pendant la Révolution, ces événements n’ont été que peu analysés en fonction de leur “modalité franco-antillaise”. De plus, ils ont été considérés comme des signes annonciateurs du processus indépendantiste qui commença au Venezuela en 1811. Ainsi limités à une sorte de paradigme téléologique de la nation, la *Pré-émancipation*, et interprétés en dehors du contexte caribéen, ces faits ont perdu leur véritable signification.

Dans cet article, l’application d’une échelle d’analyse qui considère la Côte de Caracas au-delà des frontières nationales comme partie intégrante du réseau d’échanges caribéen d’une part, et l’étude des événements à travers les motivations de leurs dirigeants, d’autre part, permettront d’éclairer le sens des trois cas mentionnés plus haut.

Pour établir un cadre théorique adapté, il convient de définir cette “modalité” non seulement en fonction des préceptes idéologiques fondateurs de la notion de citoyenneté durant la première République française

en 1792, mais aussi de leur perception par les meneurs des trois mouvements insurrectionnels de la Côte de Caracas. La mise en application de ces principes eut des conséquences à chaque niveau de la société caribéenne tripartite : elle entraîna l'émancipation des esclaves, la fin du système discriminatoire pour les hommes libres de couleur, et l'accession à davantage d'autonomie économique et politique des colonies pour les Blancs.

Ces aspirations obligèrent les législateurs métropolitains à approuver une série de mesures pour les Antilles françaises. En ce qui concerne les esclaves et les Libres de couleur, elles ont pris corps dans le décret d'égalité pour les Mulâtres du 4 avril 1792, le décret d'abolition de l'esclavage du 4 février 1794, et les décrets d'émancipation conditionnée pris par Victor Hugues en Guadeloupe à partir de juin 1794³. Leur application aurait contribué à répandre, dans les colonies non françaises, l'idée selon laquelle, en Guadeloupe et dans certaines régions de Saint-Domingue, un nouveau système socio-politique fondé sur la fraternité interethnique avait été instauré. En 1797, tout semblait indiquer le succès de ces réformes, du moins c'est ce que souhaitaient faire croire les agents de la République française aux Antilles, comme le montre la lettre suivante, rédigée par Philippe Roume, l'agent français à Saint-Domingue :

“...nos nouveaux frères, les Africains, connaissent leurs droits et leurs devoirs comme les autres citoyens. Les propriétaires sont tenus de payer le travail des cultivateurs [ex-esclaves], à qui il n'est pas non plus permis de rester inactif. Les propriétaires, libérés de toutes les craintes qu'impliquait leur pratique du despotisme, sont étonnés de se trouver plus riches qu'ils ne l'étaient sous le régime de l'esclavage ; quant aux cultivateurs, auxquels ont été restitués les droits imprescriptibles du genre humain, ils ne sont pas moins étonnés de ce que ce même travail, qui leur paraissait précédemment excessif, n'atteignait pas la moitié de ce qu'ils font aujourd'hui de franche volonté⁴.”

Dans la réalité, l'implantation d'un tel système fut extrêmement difficile puisqu'elle nécessitait le rassemblement de secteurs sociaux tradi-

tionnellement antagoniques, dont les divergences se manifestèrent sous la forme de confrontations “ethno-civiles” et d’affrontements sanglants au cours des conflits qui secouèrent les îles françaises à partir de 1790⁵. En outre, la rumeur selon laquelle des Noirs défendaient leurs droits citoyens les armes à la main (notamment à Saint-Domingue) vint renforcer le *vent commun*, ce qui encouragea encore davantage à la résistance partout ailleurs dans les Caraïbes⁶.

Les corsaires de Victor Hugues

En mai 1794, la Convention nationale envoya aux Antilles françaises un contingent militaire placé sous les ordres du commissaire civil Victor Hugues. Dès son arrivée en Guadeloupe, ce fonctionnaire profita du décret d’abolition de l’esclavage pris dès le mois de février, ainsi que des mesures favorables aux Libres de couleur, pour recruter un effectif de plus de deux mille individus⁷, dont la plupart étaient Noirs ou Mulâtres, ce qui permit de bouter les forces anglaises hors de l’île en décembre. Ces décrets permirent aussi à Hugues de rassembler des équipages pour “armer” un grand nombre d’embarcations corsaires, afin de harceler les puissances ennemies dans la région caribéenne⁸.

Cette stratégie visait surtout à affaiblir la position avantageuse dont jouissait alors l’Angleterre, à laquelle Hugues déclara la “guerre totale” sous prétexte que ses représentants avaient annulé “les droits de l’humanité⁹”. Il attisa la rébellion parmi les hommes libres de couleur et les esclaves dans quelques-unes des *Îles cédées* (*Ceded Islands*), telles que Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent, et se saisit de plus de cinq cents navires (neutres ou ennemis) grâce à son “armée privée” de corsaires – selon l’expression d’Anne Pérotin-Dumon¹⁰. À son apogée, en 1798, cette armée disposait de cent vingt et un vaisseaux qui répandaient dans toutes les Caraïbes la bonne parole de la révolution et la bonne nouvelle de l’abolition.

Le cas de l’île de Saint Kitts en 1795 donne une idée des méthodes employées par ces corsaires : quelques Noirs débarquèrent avec des

drapeaux français qu'ils distribuèrent aux esclaves pour préparer une insurrection¹¹. En conséquence, l'égalité et la liberté des hommes de couleur furent associées aux Français et à leurs idéaux.

Rien qu'en 1795 les corsaires de Victor Hugues seraient à l'origine de l'éclosion de près d'une dizaine de conspirations et de révoltes dans toute la région caribéenne¹².

La "Loi des Français"

La Côte de Caracas, en tant que territoire colonial subordonné à l'Espagne (l'une des puissances alors en guerre contre la République française), souffrit également des agressions de cette nouvelle génération de corsaires franco-antillais (issus principalement de la Guadeloupe, mais aussi de Saint-Domingue). Leur présence se manifesta sur ce littoral fin 1794 et fut perçue comme une "recrudescence [*recalada*] du nombre des corsaires français¹³." [Voir tableau]

Il est fort probable que cette "recrudescence" puisse être associée à ce qui arriva dans la ville de Caracas début 1795, lorsque la circulation d'un "texte séditieux" (*Papel sedicioso*), rédigé par l'"Archevêque de Paris", produisit un "certain vacarme des gens de couleur¹⁴". La présence de ces corsaires affecta surtout le littoral occidental, au point que les autorités de Curaçao sollicitèrent l'aide de celles du Venezuela pour pouvoir les maîtriser¹⁵. Par conséquent, il n'est pas surprenant de trouver précisément dans la région du massif de Coro (*serranía de Coro*) le premier mouvement insurrectionnel d'importance qui traduise une évidente influence franco-antillaise sur la Côte de Caracas.

Cette insurrection éclata le 10 mai 1795 et plus de deux cents Noirs y prirent part. Ils se soulevèrent en invoquant la "loi des Français", en déclarant "l'affranchissement total des esclaves", et en acclamant "les dommages que leurs congénères avaient provoqués et provoquaient [encore] dans les colonies françaises". D'après les documents d'époque, tout semble indiquer que les chefs de ce mouvement s'étaient préalablement mis en contact avec des corsaires franco-antillais, qui auraient encou-

ragé les Noirs de la région "à s'exprimer avec davantage de liberté [*desembarazo*]" . De surcroît, les chefs de l'insurrection assuraient avoir la protection des Français, avec lesquels on les supposait en relation épistolaire. En outre, ils promettaient à leurs partisans qu'après leur victoire, ils bénéficieraient du "secours efficace des Français" pour poursuivre leur action en s'emparant d'autres villes, comme Maracaibo et Puerto Cabello¹⁶.

Pourtant, en dépit de liens indéniables avec les Français, ce mouvement présentait des aspects très particuliers qui n'ont rien à voir avec ledit *vent commun*.

Premièrement, les motivations initiales des chefs avaient un caractère clairement intéressé : ils réclamaient la suppression des taxes commerciales internes (*Alcabalas*) et du Bureau du tabac (*Estanco del tabaco*)¹⁷.

Deuxièmement, l'action politique de ces chefs ne permet d'identifier aucune référence aux idéaux révolutionnaires franco-antillais au-delà des quelques éléments cités plus haut. En effet, leurs pratiques étaient essentiellement pragmatiques ; ayant pour but de gagner des adeptes pour leur mouvement, ils disaient à chaque secteur *de couleur* ce que ses membres voulaient entendre. Tel le cas du *zambo* José Leonardo Chirinos (alias José Caridad González) qui, d'après le rapport réalisé par les autorités coloniales, aurait dit :

"(...) aux uns [Esclaves] qu'il avait apporté avec lui l'arrêté royal [*Real Cédula*] de la liberté des Noirs, et aux autres [Noirs Libres] [qu'il avait apporté] la dépêche pour supprimer le Bureau du tabac et les *Alcabalas*. Comme l'imposture répondait à une attente de longue date, dans l'ignorance, on le crut, et ces nouvelles se répandirent dans toute la juridiction parmi les esclaves et les hommes libres de la faction, et devinrent l'objet de leurs conversations¹⁸."

Troisièmement, cette insurrection n'était pas fondamentalement différente d'autres révoltes d'esclaves. En effet, les intentions des insurgés étaient de tuer tous les hommes blancs, de s'emparer de leurs proprié-

tés et de leurs femmes. En outre, leurs chefs étaient des hommes libres de couleur (dans ce cas, Noirs libres et *Zambos*). Enfin, une rumeur concernant l'arrivée d'un décret royal sensé avoir supprimé l'esclavage circulait parmi eux. En somme, trois éléments caractéristiques des révoltes d'esclaves dans les Caraïbes, que ce soit avant ou durant la période révolutionnaire¹⁹.

Cette fois pourtant, la rumeur reposait peut-être sur un fait réel, puisque, à la fin de l'année 1794, la nouvelle de la suppression du Code Noir espagnol de 1789 venait de parvenir dans la Caraïbe espagnole²⁰. D'ailleurs, dans le rapport des autorités espagnoles, ce code est cité comme l'une des raisons qui auraient favorisé le déclenchement de l'insurrection :

“Dans cette disposition l'arrêté [*Cédula*] intitulé “code des Noirs” a été notifié aux esclaves qui l'ont cru tellement favorable, qu'ils (...) ont depuis lors vécu persuadés que cette Prescription royale ordonnait leur libération²¹.”

Curaçao sur la “terre ferme”

Un autre aspect de cette insurrection qui mérite d'être étudié est que beaucoup des personnes impliquées étaient des Noirs libres natifs de Curaçao, plus disposés que leurs congénères à résister aux pratiques de la ségrégation coloniale. Pour mieux comprendre cette différence, il est nécessaire de remonter au début du XVIII^e siècle. À cette époque, beaucoup d'esclaves des plantations de cette île commencèrent à chercher refuge sur la Côte de Caracas, où la liberté leur était accordée à la seule condition d'accepter la religion catholique.

Cette mesure faisait partie des politiques mises en œuvre par les autorités espagnoles de la région caribéenne, pour déstabiliser économiquement les plantations des colonies voisines aux mains de l'ennemi. Afin de profiter de cette mesure, beaucoup d'esclaves s'enfuirent de Curaçao pour aller s'installer au nord-ouest, et en particulier aux environs de Coro. Ce phénomène entraîna l'apparition d'une importante communauté :

les *Luangos* (ainsi désignait-on les Noirs originaires de Curaçao et leurs descendants). D'après Ramón Aizpurua, la réussite de leur entreprise avait ancré en eux un réel esprit de liberté, comme le montre le témoignage d'un évêque visitant dans les années 1780 l'une de leurs villes : ne la dénommaient-ils pas eux-mêmes "un petit Curaçao en raison la liberté qui y régnait²²" ?

Il est fort probable que les contacts entre ces *Luangos* et leurs cousins de Curaçao se soient maintenus pendant la période révolutionnaire ; d'ailleurs, une insurrection plus importante encore que celle de Coro éclata dans cette île quelques mois après à laquelle mille esclaves participèrent. À cette occasion, les Noirs de Curaçao ne firent pas seulement référence aux idéaux franco-révolutionnaires, mais aussi aux événements de Saint-Domingue. Ils se montraient fiers des agissements de leurs congénères dans cette colonie française, et cherchaient à les imiter en se prévalant d'être eux aussi des habitants de Saint-Domingue. Plus tard, une fois l'insurrection maîtrisée, certains des chefs emprisonnés prirent des surnoms faisant allusion aux chefs de couleur de la Révolution haïtienne, tels que Toussaint ou Rigaud²³.

Les Noirs des alentours de Coro partageaient eux aussi l'enthousiasme suscité par les événements de Saint-Domingue. Pourtant, leur réaction se limita à une résistance passive, ponctuée de manifestations d'insolence : en 1801, se réjouissant de l'occupation de Saint-Domingue (partie espagnole de l'île d'Hispaniola) par Toussaint Louverture, ils commencèrent à chanter sur un ton provocateur : "Allez, faites confiance à Tisón (*sic.* au Tison enflammé) cela, c'est pour qu'ils le voient" (*Anda fíate de Tisón / Eso es para que lo vean*)²⁴.

D'autres régions des Caraïbes, la Jamaïque et la Trinité par exemple, connurent simultanément de telles manifestations de joie²⁵. Ces réactions indiquent à quel point les Noirs caribéens étaient enthousiastes à l'idée des événements qui agitaient la colonie française.

La connexion guadeloupéenne

En août 1796, un traité d'alliance militaire entre la République française et le Royaume d'Espagne fut signé à San Ildefonso. Une fois la nouvelle connue à la Guadeloupe, Victor Hugues fit tout son possible pour en tirer parti : il chercha immédiatement appui dans les ports espagnols de la Côte de Caracas pour que les corsaires français puissent s'y approvisionner. Il savait que les autorités espagnoles "détestaient cordialement" les Français pour avoir implanté "un système complètement contraire à leurs intérêts²⁶", mais il n'ignorait pas qu'elles avaient besoin de son aide pour mieux protéger le littoral de la région de Caracas du harcèlement croissant des Anglais²⁷. Aussi, en septembre 1796, envoya-t-il un émissaire s'entretenir avec le Capitaine Général du Venezuela, afin "de lui faire comprendre le danger que courrait son gouvernement en cas de guerre, si les Anglais prenaient Curaçao²⁸".

Peu après, la principale autorité de ce territoire colonial espagnol donna l'instruction à ses subordonnés d'aider "d'une manière significative et appropriée" les équipages des bateaux français²⁹. Une courte période de bonnes relations entre Caracas et Basse-Terre, qu'Anne Pérotin-Dumon qualifie de "neutralité idéologique³⁰", s'ouvrit alors. Les deux parties s'entraidaient pour mieux affronter les Anglais : les Français fournissaient des armes et patrouillaient sur le littoral, et les Espagnols permettaient aux navires français d'entrer dans les ports vénézuéliens pour s'y approvisionner³¹.

C'est alors qu'en juin 1797 une insurrection éclata dans la ville portuaire de La Guaira, à quelques kilomètres de Caracas. Elle fut finement orchestrée par des Blancs créoles et des Espagnols, dont les idéaux étaient influencés par le jacobinisme français. Ils avaient eu connaissance de cette doctrine par l'intermédiaire de corsaires venus des îles françaises dans les ports vénézuéliens³², par la remise en liberté de plus de cinq cents prisonniers de guerre expédiés de Saint-Domingue dès 1793³³ – dont la plupart étaient des "patriotes révolutionnaires, loyaux à la République française" – et, surtout, par l'arrivée dès la fin de l'année 1796

de plusieurs prisonniers d'État (*Reos de estado*) qui avaient pris part à la conspiration madrilène de San Blas du 3 février 1795³⁴. Parmi ces derniers, le majorquin Juan Bautista Picornell mérite d'être distingué en raison de son rôle de chef et de sa qualité d'idéologue.

Lors de cette révolte, il conçut un projet révolutionnaire encore plus ambitieux que celui qu'il avait élaboré auparavant pour l'Espagne. Il proposa en effet l'instauration d'une république indépendante inspirée du modèle de fraternité interethnique qui, croyait-on, régnait alors à la Guadeloupe. Les conspirateurs souhaitèrent en effet séduire tous les secteurs ethniques et sociaux de la société coloniale vénézuélienne. Picornell rédigea une série de textes pour expliquer à chacun les avantages que lui apporterait un régime républicain indépendant de l'Espagne. Aux Blancs créoles, il exposa les avantages politiques et économiques qu'entraînerait la suppression du régime colonial, qui s'accompagnerait, selon lui, de la fin des monopoles commerciaux et des impôts sur la circulation des marchandises (*Alcabalas*)³⁵ ; aux esclaves et aux hommes de couleur, il proposa l'égalité et la liberté à laquelle ils aspiraient depuis si longtemps.

Les conspirateurs firent de nombreux efforts pour gagner à leur cause les esclaves et les hommes de couleur, probablement parce qu'ils constituaient quantitativement le secteur le plus important de la population, mais aussi parce qu'ils les considéraient comme d'authentiques *sans-culottes* américains – rebaptisés *sans-chemise* [*Sin camisa*]. Ce sentiment transparaît de façon évidente dans les textes de Picornell. Dans l'introduction de son ouvrage, *Derechos del Hombre y del Ciudadano, con varias Máximas Republicanas y un Discurso preliminar Dirigido a los Americanos* [*Droits de l'Homme et du Citoyen, assorti de plusieurs Maximes Républicaines et d'un Discours préliminaire à l'adresse des Américains*], il explique la nécessité de renverser le gouvernement colonial espagnol et de le remplacer par un autre dans lequel n'existeraient pas "ses lois barbares, l'inégalité, [ni] l'esclavage"³⁶. Deux autres textes témoignent du même objectif : *Habitantes de la América Española* [*Les Habitants de l'Amérique Espagnole*], dans lequel on qualifie "d'odieuses [les] distinctions en ce qui concerne le sang des *Pardos* [*sangre parda*]",

et les *Ordenanzas* [*Ordonnances*], dont l'article 32 déclare "l'esclavage aboli, étant contraire à l'humanité" et dont l'article 34 clame "l'égalité naturelle entre tous les hommes"³⁷.

Alors qu'il était encore retenu prisonnier dans les geôles de La Guaira, Picornell écrivit plusieurs libelles qui circulèrent par la suite de manière clandestine : il y insistait sur la nécessité pour les hommes de couleur de se conformer au modèle franco-antillais. D'ailleurs, en raison de sa portée symbolique, son *Diálogo entre un Moreno Teniente Coronel de la República Francesa y Otro Moreno Español primo suyo* [*Dialogue entre un Noir Lieutenant-colonel de la République française et un Noir espagnol son cousin*] mérite une attention particulière. En effet, un Noir espagnol y rencontre son cousin et s'étonne de le voir porter un uniforme d'officier ; ce dernier lui explique alors que dans sa patrie "tous [sont] égaux et libres, et [peuvent] ainsi indistinctement obtenir des emplois politiques et militaires"³⁸. Un autre prisonnier espagnol, le madrilène Manuel Cortés, collabora lui aussi à l'élaboration d'outils de propagande. Il se consacra surtout à la composition et à l'adaptation de chansons révolutionnaires françaises, comme *La Canción Americana* [*La chanson américaine*] et le *Soneto Americano* [*Le sonnet américain*]. Ces pièces glorifiaient l'égalité et la fraternité :

À cette entreprise,	Les Blancs, les Noirs,
Tous, nous prenons part,	Les Indiens et les <i>Pardos</i> ,
Unissons-nous,	Connaissions-nous tous
Comme de bons frères.	Car nous sommes frères,
Aimable fraternité,	Que nous unisse,
Serre dans tes bras.	Un intérêt commun,
Les nouveaux Habitants :	Pour faire la guerre
Indiens, Noirs et <i>Pardos</i> .	Contre le despotisme.

Que seul vive le Peuple ! (Bis) Vive notre Peuple ! (Bis)

*Chanson américaine*³⁹

*Sonnet américain*⁴⁰

Tant d'efforts surent convaincre les *Pardos* et les Noirs libres de soutenir la révolte. N'est-ce pas ce que prouvent les listes de prisonniers ? Parmi les insurgés, en plus des Blancs créoles et espagnols, on trouve aussi les membres de divers corps armés des hommes de couleur, comme la Milice des *Pardos*, la Compagnie d'artillerie des Noirs, la Compagnie de Noirs de Carayaca, et la Légion des Noirs de la Côte⁴¹.

Cette propagande à l'endroit des gens de couleur pourrait avoir été suscitée par les autorités françaises de Guadeloupe à l'intention des révolutionnaires espagnols et vénézuéliens. Selon Anne Pérotin-Dumon, des contacts eurent lieu dès avril 1797 (deux mois avant la conspiration), comme le montre une lettre du 19 avril que l'un des conspirateurs a adressée à Victor Hugues. Dans cette missive, le Blanc créole Manuel Gual soulignait l'importance universelle qu'avait, d'après lui, la Révolution française, et faisait part de son désir de renverser le gouvernement colonial espagnol :

“Bien que nous n'ayons pas l'honneur de porter le titre de citoyens, et c'est regrettable, nous le méritons par le sentiment et l'intérêt que nous manifestons pour le bien général de l'humanité. La lecture de vos philosophes modernes et celle de l'histoire de la Révolution française, mémorable à jamais, a imprimé dans nos cœurs les principes qui doivent distinguer l'homme de bien de l'homme malhonnête, et ceux qui définissent le citoyen de l'univers. Aussi nos larmes ont-elles coulé quand nous avons compris à cette lecture la situation de notre pays et la tyrannie de notre gouvernement⁴².”

Ces contacts ne se limitèrent pas à des échanges épistolaires. Peu avant la date prévue pour l'insurrection, les prisonniers enfermés dans les geôles de La Guaira réussirent à s'échapper vers Curaçao, d'où ils passèrent à la Guadeloupe. Dans cette île, Victor Hugues mit à leur disposition une imprimerie portative et ils purent diffuser des textes aux habitants de la Côte de Caracas⁴³ : les *Droits de l'Homme et du Citoyen* et les chansons révolutionnaires mentionnés plus haut ainsi que la *Carmañola Americana* [*La Carmagnole américaine*]⁴⁴, adaptée du refrain si popu-

laire dans la France de 1792. Composée à l'époque de l'abolition de la monarchie, cette chanson avait pour objectif de ridiculiser Louis XVI en l'appelant Monsieur Veto. Manuel Cortés, dans son adaptation, remplaça le monarque français par l'*infâme Carlos*, le roi d'Espagne, Carlos IV⁴⁵.

Liberté sous conditions

L'abolition de l'esclavage réalisée par les conspirateurs espagnols et leurs alliés vénézuéliens se fit sous conditions, dans la veine du modèle révolutionnaire mis en œuvre dans les Antilles françaises. Les idées développées en métropole prônaient une abolition progressive ou graduelle, comme celle qui fut mise en place en Guadeloupe par Victor Hugues. En effet, depuis le début du processus révolutionnaire français, certains abolitionnistes s'inquiétaient de l'anarchie qui risquait de succéder à une suppression subite de l'esclavage aux Antilles, îles dans lesquelles les Noirs étaient nettement plus nombreux que les Blancs⁴⁶.

Cette préoccupation fut surtout l'apanage des sympathisants de la Société des Amis des Noirs, entité abolitionniste fondée en 1788 à l'initiative du girondin Jacques-Pierre Brissot en 1788⁴⁷.

Parmi les solutions proposées à ce dilemme, celle du Marquis de Condorcet mérite d'être soulignée : il proposa une abolition progressive de l'esclavage qui ne concernait, dans un premier temps, que les personnes nées après une date donnée et âgées de plus de trente-cinq ans. Selon lui, seul un homme fort, ferme, illustre, et incorruptible, qui repousserait l'or des Blancs, combattrait leurs intrigues et libérerait les Noirs de leurs chaînes sans tomber dans la tentation de la toute-puissance, pouvait mener à bien ce projet⁴⁸.

Selon Laurent Dubois, Victor Hugues pensa probablement qu'il pouvait incarner cet *homme fort* évoqué par Condorcet car, aussitôt arrivé en Guadeloupe, il s'employa à exiger des esclaves "le prix de la liberté"⁴⁹, selon sa propre expression. Un arrêté adressé aux citoyens de toutes les couleurs le 7 juin 1794 établissait que les personnes de couleur qui n'avaient pas de propriétés seraient obligées de continuer à travailler

dans les plantations pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles, mais aussi pour "contribuer, par ce moyen, à soutenir leur patrie⁵⁰." Mais, bien vite, il devint évident qu'il serait très difficile d'appliquer ce décret car beaucoup d'anciens esclaves commencèrent à piller les plantations pour se venger de leurs maîtres.

Pour cette raison, un nouveau décret, daté du 13 juin, stipula qu'il était expressément interdit de quitter les plantations sans le consentement préalable des chefs planteurs, sous peine d'être considéré comme criminel. D'autres esclaves, libérés de leurs chaînes, voulurent profiter de leur liberté pour explorer l'île ou pour rendre visite à leur famille, abandonnant ainsi leurs postes. Les attroupements de Noirs dans différentes régions de la Guadeloupe devinrent de plus en plus nombreux. Pour cette raison, le 18 juin, la municipalité de Pointe-à-Pitre reçut l'ordre de faire usage de la force si besoin était, afin "de disperser ces foules et d'obliger les citoyens noirs à retourner dans leurs plantations respectives⁵¹."

Le comportement des esclaves libérés continua sûrement de préoccuper Victor Hugues : deux jours plus tard il émit une proclamation adressée aux nouveaux citoyens noirs, leur ordonnant de retourner au travail dans les plantations, sous peine d'être considérés "comme traîtres envers la patrie et [d'être] livrés à la rigueur de la loi⁵²".

Ces mesures ont influencé l'idéologie politique des conspirateurs de La Guaira en 1797 : eux aussi proposèrent aux esclaves une liberté sous conditions. En effet, les *obligations momentanées* fixées par les *Ordenanzas* [*Ordonnances*], et tout particulièrement l'article 36, ressemblent beaucoup aux décrets pris par Victor Hugues en juin 1794. Dans ces *obligations*, il était ordonné aux esclaves qui ne prenaient pas les armes pour la République de continuer à travailler dans la plantation où ils se trouvaient auparavant, afin d'éviter l'effondrement économique du nouveau régime :

"Tous ces nouveaux citoyens prêteront serment de fidélité à la patrie et, les hommes aptes serviront dans la milice jusqu'à ce que la liberté du Peuple soit assurée, [et] tant que les circonstances l'exigeront. Pendant l'intérim, afin que l'agriculture ne souffre pas

le moindre dommage, les agriculteurs Esclaves ou Éleveurs resteront avec leurs anciens maîtres, pourvu qu'un salaire juste leur soit versé et qu'ils soient traités de façon convenable. Afin d'éviter tout excès de l'une ou l'autre partie, aucun employé Esclave ou nouveau Citoyen de cette nature ne pourra être éloigné de son maître sans justification⁵³".

Début juillet, la conspiration fut découverte, avant même que des actions aient pu être entreprises. Les principaux chefs Blancs créoles (dont Manuel Gual et José María España) s'échappèrent immédiatement aux Antilles d'où ils continuèrent à concevoir des plans pour porter la révolution sur la côte de Caracas, de concert avec leurs alliés de la Guadeloupe et avec le soutien de Victor Hugues. Ces liens entre l'agent français et les conspirateurs espagnols et vénézuéliens ont été mis en évidence par Anne Pérotin-Dumon, grâce à une lettre adressée à Victor Hugues par Manuel Cortés, fin 1797, dans laquelle ce dernier indiquait "qu'ils avaient tous les moyens nécessaires pour mettre [leur plan] à exécution". Il n'aurait alors manqué qu'une "petite quantité d'armes" dont il sollicitait la livraison⁵⁴. Divers facteurs, cependant, empêchèrent la mise en œuvre de ce plan. D'une part, la mort des chefs Blancs créoles (España fut exécuté en 1799, après son retour à Caracas, et Gual fut empoisonné par un espion, l'année suivante, dans l'île de la Trinité) et, d'autre part, la destitution de Victor Hugues du gouvernement colonial de la Guadeloupe en 1798, qui entraîna la fin du soutien français.⁵⁵

Les mulâtres franco-dominicains à Maracaibo

À partir de 1798, les corsaires arborant les couleurs françaises se livrèrent de plus en plus souvent à des actes de piraterie et échappèrent graduellement au contrôle des autorités des îles françaises. Deux facteurs principaux étaient à l'origine de ce problème : l'anéantissement de l'*armée privée* guadeloupéenne par la Marine royale anglaise à partir de 1797 et la politique du général Desfourneaux, agent nommé par le Directoire afin de remplacer Victor Hugues. Il s'opposa aux corsaires pour

consolider son pouvoir et stopper le harcèlement des navires à drapeau neutre que pratiquaient ceux-ci⁵⁶.

Cette situation engendra une “dérive” des corsaires français dans les Caraïbes. N’ayant plus l’appui des autorités métropolitaines, ils se mirent probablement à agir selon leur bon vouloir. En conséquence, les attaques contre les navires de puissances neutres, comme les États-Unis, ou même contre les navires de puissances alliées, comme l’Espagne, se multiplièrent⁵⁷. Cette situation devint problématique pour la France et, en 1798, son agent à Saint-Domingue, Philippe Roume, proposa l’application “de la sévérité des lois de toutes les Nations” pour limiter l’action de ceux qui n’étaient, selon lui, que des “usurpateurs du titre de corsaire français⁵⁸”.

La déposition de Desfourneaux, en août 1799, légalisa de nouveau les activités des corsaires, surtout à partir de février 1800, quand les agents du Consulat (Baco, Bresseau et Jeannet) prirent en charge le gouvernement de la Guadeloupe. À cette époque-là, des immigrés mulâtres de Saint-Domingue commencèrent à affluer ; ils quittaient cette colonie à la suite de la défaite de leur chef, André Rigaud, face au Noir libre, Toussaint Louverture, dans la *Guerre du Sud*⁵⁹.

Ces immigrants furent très bien accueillis par les nouvelles autorités guadeloupéennes qui – selon le témoignage d’un Blanc local – les aurait favorisés au point de les placer à des postes clefs, malgré l’opposition des Blancs⁶⁰. Les immigrés profitèrent probablement de cette situation pour continuer leurs activités corsaires à partir de cette île en utilisant ce qui restait de la plate-forme logistique implantée du temps de Victor Hugues. Les corsaires, surnommés Brigands de Rigaud (*Rigaud’s Picaroons* en Amérique du Nord) représentaient alors une menace constante et, au milieu de l’année 1798, le gouvernement des États-Unis prit des mesures contre les vaisseaux français : ainsi commençait une guerre non déclarée contre la France, la “Quasi-Guerre” (*Quasi-War*)⁶¹.

La Côte de Caracas ne resta pas à l’écart des effets de cette renaissance des activités des corsaires franco-antillais aux Caraïbes. Début 1798, ces derniers saisirent de petits bateaux dans la région orientale,

puis, quelques mois plus tard, ils élargirent leur périmètre d'action à la région occidentale. C'est alors que l'équipage de l'un de ces corsaires entra en contact avec les esclaves des plantations (*haciendas*) des alentours de la ville de Coro, où, de concert, ils "ouvrirent les hostilités"⁶². En réaction, les autorités coloniales alliées de la France (néerlandaises et espagnoles) prirent des mesures de précaution chaque fois qu'un bateau au drapeau français se présentait dans leurs ports. On se rendit vite compte que cette politique de méfiance ne manquait pas de fondements.

En effet, le 6 mai 1799, deux corsaires français entrèrent dans le port de la ville de Maracaibo : *La Patrouille* et *La Brute*. Ils venaient d'arraisonner une goélette anglaise. Armés à Léogane (Saint-Domingue)⁶³, ils auraient appareillé de Port-au-Prince en direction de Saint Thomas. Puis, une tempête les aurait entraînés à Rio Hacha (sur le littoral nord-est de la Nouvelle Grenade), où ils auraient saisi le navire britannique. Ensuite, ils se dirigèrent vers Curaçao mais, dépourvus de vivres et d'eau (ou, selon d'autres sources, par manque de vents et de courants favorables), se dirigèrent vers Maracaibo. Dans cette ville, les équipages des deux navires (constitués principalement de Noirs et de Mulâtres) entrèrent en contact avec les *Pardos* du cru afin de préparer une insurrection pour le 29 mai. Le complot fut déjoué. L'un de ceux qui fut fait prisonnier, Francisco Javier Pirela (tailleur de profession et sous-lieutenant de la compagnie locale des Milices de *Pardos*), avait promis aux Français l'appui de deux cents miliciens de couleur et celui de toute la population locale. Cette offre était sans doute exagérée, puisque, par la suite, on ne put trouver que deux autres personnes impliquées : un Noir du nom de Suárez et un Espagnol. À l'évidence, le reste de la population appuyait résolument le gouvernement colonial⁶⁴.

Pour les autorités espagnoles, l'objectif de ces nouveaux conspirateurs était d'abord "d'investir la ville, de la piller, de tuer les blancs et les riches, de renverser le Gouvernement espagnol et d'établir la République"⁶⁵. Cette interprétation est sans doute motivée par le fait que les autorités étaient encore sous le coup de la conspiration de 1797 à La Guaira. Le Capitaine Général pensait que ce nouveau complot était de nature

républicaine, à l'image de celui qui avait agité cette ville deux ans auparavant⁶⁶. En revanche, le gouverneur de la province de Maracaibo, Fernando Miyares, minimisa la portée de ce mouvement, et assura dans une dépêche que l'attitude de ces corsaires prouvait qu'ils n'avaient pas pour but de faire la révolution :

“Je n'ai manifesté que mépris à propos de ces nouvelles, en soulignant que ces hommes sont des menteurs dépourvus de toute autorité pour de telles expéditions. Leur dessein se limite à voler tout ce qu'ils peuvent⁶⁷”.

Des informations se rapportant à l'intention des corsaires franco-antillais de soulever les esclaves, dans une région s'étendant de Sainte Marthe à Coro, continuèrent toutefois de circuler après l'affaire de Maracaibo⁶⁸. Ceci est probablement dû au fait que peu avant, le 2 avril 1799, une autre insurrection avait éclaté parmi les esclaves d'une *hacienda* des alentours de Carthagène des Indes⁶⁹, peut-être encouragée par ces mêmes corsaires. En juillet 1800, la peur grandit quand on apprit que des Français avaient débarqué sur la côte orientale du golfe de Maracaibo, pour essayer de libérer leurs compagnons faits prisonniers⁷⁰.

L'alarme se fit plus forte encore quand on sut que, près de la côte, se trouvait un autre corsaire français à la tête de plus de cent vingt “Mulâtres et Noirs du parti de Rigaud, et originaires de la partie sud de l'île de Saint-Domingue⁷¹”. Le gouverneur Miyares, considérant que l'insurrection de Maracaibo risquait de se répéter, décida de “ne plus ouvrir ses ports aux bateaux venant de cette colonie [Saint-Domingue]⁷²”. Or, ce navire faisait sûrement partie d'une escadre navale qui se dirigeait vers Curaçao et avait été réunie à la Guadeloupe par les agents français nommés par le nouveau gouvernement métropolitain qui avait remplacé le Directoire : le Consulat.

L'objectif de cette opération – comme l'indiqueront ensuite lesdits agents – était, d'une part, de protéger cette colonie néerlandaise d'une prétendue invasion des Anglais et, d'autre part, de récupérer une frégate française, *La Vengeance*, qui depuis six mois restait dans le port de Willemstad où elle avait cherché refuge après avoir été avariée lors d'un combat avec un navire américain⁷³.

Le contingent armé comptait deux cent soixante hommes de troupe (Noirs et Mulâtres pour la plupart), tous sous les ordres directs des agents. Ils furent tous transportés à bord de cinq vaisseaux. Parmi les fonctionnaires qui conduisaient les troupes terrestres se trouvaient de nombreux vétérans de la guerre de Saint-Domingue, dont François Rigaud (frère d'André Rigaud, le chef des Mulâtres)⁷⁴, ce qui coïncide avec l'information qu'avait préalablement reçue le gouverneur de Maracaibo.

Après quelques affrontements, le gouverneur de Curaçao, Johann Rudolf Lauffer, inquiet "de voir se répéter dans cette colonie les horribles destructions de Saint-Domingue⁷⁵", convoqua un "Conseil Combiné". L'assemblée extraordinaire décida de livrer la colonie aux Anglais plutôt que de risquer de la voir tomber "aux mains de cette bande de voleurs et d'assassins qui [risquaient] d'amener cette colonie à la ruine totale⁷⁶." Ainsi, fin septembre 1800, la plus haute autorité néerlandaise de Curaçao capitula devant le capitaine de la frégate anglaise, *La Néréide*.

La nouvelle de cette capitulation fit frémir le gouvernement français. Le Ministre de la Marine et des Colonies désigna aussitôt une commission pour déterminer la responsabilité des agents Jeannet et Bresseau dans cette affaire (Baco était décédé depuis décembre). La commission chargée de l'enquête arriva à la conclusion qu'ils avaient outrepassé leurs fonctions, qu'ils étaient responsables de la reddition de Curaçao aux Anglais ; elle déclara en outre qu'ils avaient nui aux intérêts de la France et qu'ils "avaient voulu transformer les Français en pirates⁷⁷".

Conclusion

Les trois événements étudiés dans cet article ont pour trait commun l'impact idéologique de la révolution franco-antillaise. Cependant, ils présentent des caractéristiques propres et appartiennent à des contextes différents : il est donc nécessaire de les analyser séparément.

Tout d'abord, l'insurrection conduite par des Noirs libres et des *Luangos* dans le massif de Coro, en mai 1795, doit être interprétée, suivant l'analyse de Ramón Aizpurua, "comme un mouvement social revendicatif⁷⁸".

En effet, la volonté des insurgés d'améliorer leurs conditions de vie en forçant l'instauration d'un nouvel ordre socio-politique, et leur intention de supprimer les charges foncières, auxquelles ils étaient soumis sous le régime colonial, témoignent de préoccupations avant toutes matérielles. Quant aux esclaves, leur participation à ce mouvement relève surtout d'une résistance active à l'esclavage, une attitude somme toute assez traditionnelle, comme le montrent la rumeur qu'ils font courir de leur émancipation par le Roi et leur volonté d'exterminer leurs oppresseurs (les Blancs).

L'originalité de l'insurrection du massif de Coro se situe ailleurs : en cas de réussite, les esclaves n'envisageaient pas de s'échapper dans les forêts pour se transformer en Noirs *marrons* et de recréer ainsi l'*Afrique en Amérique* (comme cela se produisait assez souvent avec les esclaves qui réussissaient à s'enfuir dans les bois). Bien au contraire, ils souhaitaient construire une société nouvelle en accord avec les Libres de couleur (Noirs libres, *Zambos* et *Luangos*) mais sans Blancs, société qui d'après eux serait plus égalitaire en termes socio-économiques. Ils prétendaient accomplir ces changements grâce à l'application de la très ambiguë loi des Français qui, elle-même, ne s'inspirait du modèle franco-antillais qu'en ce qui concerne l'abolition de l'esclavage et l'affirmation d'une fraternité applicable uniquement aux hommes de couleur. Cette justification *légale* faisant référence aux idées françaises suffit pour obtenir l'appui de la population noire (libre et esclave), ce qui montre à quel point celle-ci était encouragée par le *vent commun* mentionné au début de cet article.

Mais cette manifestation de résistance de la part des Noirs ne fut pas la seule, il y en eut d'autres et les personnes impliquées montrèrent des aspirations semblables à celles des Noirs de Coro, et cela sans aucune influence franco-antillaise. Ce fut le cas des Noirs *Bozales* (c'est-à-dire, ceux qui étaient arrivés d'Afrique récemment), en janvier 1798, dans les environs de Carúpano, mais "[ni] les Noirs libres ni [les] étrangers⁷⁹" ne participèrent à leur mouvement. À cette époque, quelques esclaves de la côte orientale essayèrent également d'obtenir leur liberté en intégrant

l'équipage de navires britanniques⁸⁰, ce qui montre que des différences régionales dans la perception de leurs alliés existaient parmi les Noirs. Dans ce cas, la déclaration de guerre contre l'Angleterre de 1796, les influença sûrement⁸¹. Dans la région occidentale, en revanche, les Noirs et d'autres Libres de couleur, principalement du massif de Coro, étaient favorables aux Franco-antillais, en raison sûrement de la proximité de cette région avec l'île de Curaçao.

Le complot des *Pardos* avec les équipages des corsaires français arrivés à Maracaibo en mai 1799 est en partie explicable par leur hostilité envers les vaisseaux neutres et alliés naviguant dans la mer des Caraïbes entre 1798 et 1800. Ces actions avaient conduit la France à une courte "Quasi-Guerre" avec les États-Unis et à une impasse avec la République des Pays-Bas après l'intervention à Curaçao des agents de la Guadeloupe aidés par les émigrés mulâtres de Saint-Domingue. Ce qui précède va dans le sens de l'opinion du gouverneur de Maracaibo, qui décrivait ce complot non comme une tentative révolutionnaire, mais comme un acte de piraterie. Le hasard des vents qui a dirigé les corsaires vers cette ville plaide en faveur de cette hypothèse : l'utilisation d'une goélette anglaise peut signifier qu'au moment de leur sortie de Saint-Domingue, ils n'avaient pas l'intention d'encourager des révolutions, mais de capturer des cibles potentielles.

Pour comprendre les raisons qui pouvaient amener la population à rester fidèle aux autorités locales, il faut tenir compte de la propagande anti-française dans l'ensemble de l'Empire espagnol depuis le début de la révolution en France – et même déjà auparavant contre les idées des Lumières – répandue par les autorités royales et ecclésiastiques, afin d'empêcher l'entrée des dangereux principes d'égalité et liberté. Ceci s'est traduit par un rejet collectif des Français, comme on a pu le constater à l'arrivée des émigrés français dès 1793⁸². De plus, les idéaux jacobins étaient très impopulaires chez les *Pardos* libres, dont beaucoup étaient propriétaires d'esclaves. Les actions menées par Francisco Javier Pirela et ses deux complices ne constituent donc que des cas isolés. Mais, dans le cas de ce milicien *pardo*, une explication est possible :

condamné de façon apparemment injustifiée par les autorités coloniales pour le meurtre de sa femme, il aurait agi pour se venger⁸³.

Malgré les liens qu'ont entretenus les insurgés de Coro et de Maracaïbo avec les corsaires français, ces mouvements n'ont pas avancé de projet républicain, hormis le troisième : la conspiration des Blancs (créoles et espagnols) de La Guaira en 1797. Mais, bien que ce mouvement ait été influencé par le jacobinisme français à travers le relais de prisonniers espagnols, il est très improbable que ceux-ci aient pu prendre connaissance en Espagne des propositions des abolitionnistes français concernant les Mulâtres et les Noirs des Antilles. Par conséquent, cette sensibilité politique pour la cause des *sans-chemise* américains a dû se développer après leur arrivée à La Guaira fin 1796, au contact de la population locale qui pouvait communiquer avec les Antilles françaises et s'informer de la fraternité interethnique qui régnait à la Guadeloupe.

Cette influence marqua profondément le projet républicain des conspirateurs de La Guaira. Ceci est manifeste dans les chansons qui encourageaient à la fraternité entre tous les secteurs ethniques et sociaux (Blancs, Noirs, Indiens et *Pardos*) comme dans le récit de propagande que nous avons mentionné où il est souligné que le nouveau système permettait à un Noir de porter un uniforme d'officier français ou, encore, dans les mesures d'émancipation sous conditions présentes dans les *Ordonnances*. À ce propos, on peut se demander si Juan Mariano Picornell pensa, comme Victor Hugues, devenir l'homme fort que Condorcet appelait de ses vœux.

Le projet républicain de la conspiration de La Guaira, en 1797, eut un impact particulier sur l'idéologie des révolutionnaires qui, en 1811, proclamèrent l'instauration d'une république dans la Province de Caracas. Beaucoup d'entre eux virent dans cette conspiration la genèse du processus qu'ils entreprenaient alors, et ils l'exprimèrent lors de célébrations républicaines, en rendant hommage à José María España et Manuel Gual mais aussi par la libération symbolique de prisonniers⁸⁴. La filiation entre ces conspirations est également soulignée dans un ouvrage écrit vers 1811, que l'on attribue au chef patriote, Juan Germán Roscio. Il débute ainsi :

“L’histoire de la révolution du Venezuela commence en Espagne. Les courants marins qui entraînaient les semences de la liberté hors de la Péninsule, portèrent leur précieux fruit au-delà des mers⁸⁵.”

Dans cet ouvrage, on ne trouve aucune allusion au processus révolutionnaire français ce qui, loin de nous surprendre, semblerait plutôt être un indice des modifications de l’idéologie républicaine américaine (du nord et du sud) depuis la fin du XVIII^e siècle⁸⁶. Ceci est en partie dû à la crainte de voir la lutte politique des patriotes déboucher sur une Terreur comparable à celle du parti de la Montagne en 1793 ou, pire encore, de conduire à une révolution des Noirs, comparable à celle d’Haïti. Ce pourrait être la raison principale du refus d’inscrire désormais l’abolition de l’esclavage dans leurs projets politiques, comme le fit par exemple Francisco de Miranda. De cette façon apparaissait un autre *vent commun* qui affectait les républicains aussi bien au Venezuela qu’aux États-Unis : ils ne croyaient plus aux idéaux du républicanisme radical à la française, excessivement libéral sur le plan social.

Alejandro E. Gómez*

**Traduction de l’auteur,
revue par Maryaline Alzetto**

Corsaires français sur la côte de Caracas

Date	Lieu/Région	Description
Avril 1794	Barlovento/Est	La présence de trois corsaires français est signalée.
Avril 1794	Curaçao/ Ouest	Le Gouverneur et le Conseil de l'île de Curaçao sollicitent de l'aide pour combattre les corsaires français qui se croisent sur les côtes de La Borracha et au large des caps d'Unare et de Codera.
Décembre 1796	Mer Caraïbe/Centre	Un corsaire français arraisonne le navire <i>Nuestra Señora del Carmen</i> .
Janvier 1797	La Guaira/Centre	Mouillage du corsaire français, <i>Hercule</i> .
Janvier 1798	Carúpano/Est	Arraisonnage de plusieurs navires par un corsaire français.
Juin 1798	La Guaira/Centre	Mouillage d'une frégate corsaire qui vient pour s'approvisionner.
Juillet 1798	Curazao/ Ouest	Mouillage de la goélette corsaire <i>Le Républicain</i> .
Octobre 1798	Carúpano/Est	On rapporte les méfaits commis par l'équipage d'un corsaire français dans l' <i>hacienda San Juan</i> .
Octobre 1798	Paria/ Ouest	Deux esclaves noirs rejoignent un corsaire français.
Mai 1799	Maracaibo/ Ouest	Arrivée de deux corsaires français (<i>La Brute</i> et <i>La Patrouille</i>) avec une prise anglaise.
Juillet 1800	Urúa/Ouest	On aperçoit un bateau corsaire français avec cent vingt Français de couleur de l'île de Saint-Domingue à son bord.

Source : Archivo General de la Nación (Caracas), section : Gobernación y Capitanía General

Notes

- 1 Doctorant à l'EHESS. Auteur de *Fidelidad bajo el viento*, México, Siglo XXI, 2004. Rattaché au programme ECOS-Nord : "Républicanismes comparés France-Venezuela. Modèles et tropismes transatlantiques" conduit par le Département de Science politique de l'Université Simón Bolívar de Caracas et le Département Aires culturelles et politiques de l'Université de Marne-la-Vallée.
- 2 Brito Figueroa, bien qu'il ne donne pas de précisions, reconnaît l'existence d'une "modalité antillaise de la Révolution française." Federico Brito Figueroa, "Venezuela colonial : las rebeliones de esclavos y la Revolución Francesa", *Caravelle*, n°54 (1990), p. 289.
- 3 L'historien Laurent Dubois soutient que quand les esclaves de Guadeloupe ont été libérés de leurs chaînes, ils ont essayé d'obtenir l'autonomie économique, comme c'est arrivé dans d'autres contextes post-émancipateurs en Amérique. Face à cette situation, les autorités métropolitaines chargées d'abolir l'esclavage et, en même temps, de maintenir la production dans les plantations, ont essayé de résoudre ce conflit en combinant l'émancipation avec de nouvelles formes de coercition et d'exclusion socio-ethnique. D'après Dubois, ces formes représenteraient une sorte de "racisme républicain" lequel refusait l'égalité absolue aux anciens esclaves tandis qu'il justifiait le prolongement de leur exploitation au travail, sous prétexte qu'ils n'étaient pas capables de se transformer en citoyens libres et indépendants. Cf. Laurent Dubois, *A Colony of Citizens (Revolution & Slave Emancipation in the French Caribbean, 1787-1804)*, Chapel Hill, The University of South Carolina Press, 2004, p. 3.
- 4 "Carta en francés, firmada por Roume..." [Santo Domingo, 5/5/97] Archivo General de la Nación (Caracas), section : Gobernación y Capitanía General, tomo LXIII, folio 172 vuelto [dorénavant : AGN, GCG ou une autre section, t., f. o ff. par , vto.] P. Roume écrivait de Saint-Domingue car cette possession coloniale espagnole était devenue française après le Traité de Bâle signé en 1795.
- 5 Des conflits interethniques de ce genre ont éclaté à plusieurs reprises depuis le début de la Révolution française, comme les affrontements des Petits Blancs contre les Mulâtres en Martinique en 1790, et entre des Noirs et des Mulâtres à Saint-Domingue en 1798 pendant la Guerre du Sud. Thomas Ott, *The Haitian Revolution, 1789-1804*, Tennessee, The University of Tennessee Press, 1995 (1973), p. 112-116 ; Alejandro Gómez, *Fidelidad bajo el viento (Revolución y contrarrevolución en las Antillas Francesas en la experiencia de algunos oficiales emigrados a Tierra Firme, 1790-1795)*, México, Siglo XXI, 2004, p. 24 et suiv.
- 6 Pour Julius Scott, les "vents révolutionnaires" ne se limitaient pas aux idées métropolitaines, ils se nourrissaient aussi de ce qui est arrivé à Saint-Domingue pendant la Révolution haïtienne. Julius Scott, *The Common Wind : Currents of Afro-american Communication in the Era of the Haitian Revolution*, Thèse de doctorat, Duke University, 1986, p. 3-5.
- 7 Cf. Frédéric Régent, *Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe 1789-1802*, Paris, Grasset, 2005, p. 356-357.
- 8 Le gouverneur espagnol de la Trinité, José María Chacón, écrivit en 1796 que les équipages des corsaires franco-antillais étaient constitués principalement de "mulâtres et [de] noirs, dont beaucoup avaient été esclaves". Cf. J. Scott, "Crisscrossing Empires : Ships, Sailors and Resistance in the Lesser Antilles in the Eighteenth Century", in Robert L. Paquette, Stanley Engerman (eds), *The Lesser Antilles in the Age of European Expansion*, Gainesville, Univ. of Florida Press, 1996, p. 128-143.
- 9 Cf. L. Dubois, *A Colony of Citizens, op. cit.*, p. 231.

- 10 Anne Pérotin-Dumon, *La Ville aux îles, la ville dans l'île (Basse-Terre et Point-à-Pitre, Guadeloupe, 1650-1820)*, Paris, Karthala, 2000, p. 229.
- 11 Cf. J. Scott, "Crisscrossing Empires...", *op. cit.*, p. 132-133.
- 12 Selon les calculs de David Geggus, rien qu'en 1795 neuf mouvements insurrectionnels éclatèrent dans la région caribéenne, et beaucoup d'entre eux étaient imputables à l'influence franco-antillaise. Ce nombre élevé contraste avec ceux des années précédentes : un en 1794 et deux en 1796. David Geggus, "Slavery, War, and Revolution in the Greater Caribbean, 1789-1815", in David Barry Gaspar and David Geggus, eds., *A Turbulent Time: The French Revolution in the Greater Caribbean*, Bloomington, Indiana University Press, 1997, p. 47.
- 13 "Sobre insurrección de los negros bandidos de la jurisdicción de Coro" [Valle de Curimagua, 02/06/1795] AGN, Diversos, t. LXIX, f. 130.
- 14 "Voto del Coronel Don Joaquín de Zubillaga..." [Caracas, 11/09/1795] AGN, GCG, t. LVII, f. 71-72 ; J. Scott, *The Common Wind...*, *op. cit.*, p. 253.
- 15 "Minuta para el Teniente de Justicia Mayor de Ocumare" [Caracas, 28/04/1794] AGN, GCG, t.L, f. 205 ; "Minuta para el Excelentísimo Capitán, Gobernador y Consejo de la Isla de Curazao" [Caracas, 28/4/1794] AGN, GCG, t. L, f.210.
- 16 "Sobre insurrección de los negros bandidos de la jurisdicción de Coro" [Valle de Curimagua, 02/06/1795] AGN, Diversos, t. LXIX, f. 130.
- 17 "Le pillage des Capitaux de S. M. [Sa Majesté] ainsi [que] des Revenus royaux comme ceux du Tabac ; la fermeture du Bureau [du tabac] et la suppression des impôts sur le commerce [*Alcabalas*] ; l'affranchissement absolu de la servitude des esclaves. L'élimination de tous les hommes blancs sans exception de personne, ni d'âge (...) [Ils] laissaient la vie aux femmes blanches avec lesquelles ils voulaient avoir des relations sexuelles (...) Une fois prise, la ville [de Coro] devait être pillée et ses maisons, meubles et capitaux répartis entre les Noirs (...) Le gouvernement séculier devait aussi leur être livré, ils occupaient déjà les principaux emplois. [Ensuite] on devait conduire, à partir de Maracaibo la conquête de Puerto Cabello, avec l'aide efficace des Français dont ils disaient qu'ils donneraient leur avis sur leurs progrès depuis un bateau...", *ibid*, f. 134.
- 18 *Ibid*.
- 19 Au XVIII^e siècle, les esclaves des îles britanniques crurent souvent que le Roi les avait émancipés, mais que les régimes coloniaux locaux, dirigés par leurs propriétaires empêchaient l'application de cette mesure. La répétition de ce phénomène a conduit l'historien Michel Craton à parler d'un "syndrome de la rumeur". D'après le rapport sur la révolte du Massif de Coro de Manuel Carreras, ce syndrome existait également sur la Côte de Caracas. Michel Craton, *Testing the Chains*, Ithaca/Londres, Cornell University Press, 1982, p. 243-244.
- 20 David Geggus, "Resistance in the Spanish Caribbean in the mid-1790's", in D. Gaspar & D. Geggus (eds.), *A Turbulent Time*, *op. cit.*, p. 136.
- 21 "Sobre insurrección de los negros bandidos de la jurisdicción de Coro" [Valle de Curimagua, 02/06/1795] AGN, Diversos, t.LXIX, f. 127 vto.
- 22 Cf. Ramón Aizpurua, "Santa María de la Chapa y Macuquita: en torno a la aparición de un pueblo de esclavos fugados de Curazao en la Sierra de Coro en el siglo XVIII", *Boletín de la Academia Nacional de la Historia*, n°345 (2004), p. 91.
- 23 J. Scott, *The Common Wind...*, *op. cit.*, p. 262-264.
- 24 "Auto proveído por el Teniente Justicia Mayor de Coro..." [Coro, 26 de febrero de 1801], AGN, GCG, t. XCV, f. 217 [El subrayado es original].
- 25 Cf. D. Geggus, "Slavery, War, and revolution...", *op. cit.*, p. 14.

- 26 Anne Pérotin-Dumon, "Révolutionnaires français et Royalistes espagnols dans les Antilles", *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, LXXVI, 282-283, p. 133.
- 27 *Ibid.*, p. 132.
- 28 "Les Agents à Baudoin" [Basse-Terre, 14 fructidor, año 4] Servicio Histórico de la Marina (París), Marine, sección : BB4, legajo 108, f. 88 [En lo sucesivo : SHM, BB4, leg., f.].
- 29 "Borrador para los señores Agentes Particulares del Directorio Ejecutivo de Francia en las islas de Barlovento" [Caracas, 11/01/1797] AGN, GCG, t. LX, ff. 284-285.
- 30 A. Pérotin-Dumon, "Révolutionnaires Français ...", *art. cit.*, p. 139.
- 31 "Borrador al Príncipe de la Paz lo entera de los oficios hechos por los agentes del directorio de la República Francesa en la Guadalupe..." [Caracas, 24/01/97] AGN, GCG, t. LXIII, f. 171.
- 32 "De Don Esteban Fernández de León para el Gobernador y Capitán General" [Caracas, 10/1/1797] AGN, GCG, t. LX, f. 282.
- 33 Cf. J. Scott, *The Common Wind...*, *op. cit.*, p. 251. Il est probable que lors de la conspiration, ces prisonniers ne se trouvaient déjà plus à La Guaira en raison de la signature du traité de San Ildefonso.
- 34 Des personnes de toutes origines participèrent à la conspiration de San Blas, y compris des centaines d'"hommes de la plèbe". Selon les autorités royales, l'objectif du mouvement était "... de séduire et de révolter des misérables et des ignorants, en les excitant avec des promesses...", en profitant de l'état "... de famine, [de] ruine et [de] peine" dans lequel se trouvait alors l'Espagne. Ils proposèrent l'instauration d'une monarchie constitutionnelle à l'image de la monarchie française de 1791, laquelle avait pour but d'établir un pouvoir législatif fort (représenté dans leur projet par une Assemblée suprême) afin de maîtriser les abus du despotisme ministériel et l'absolutisme royal. Dès la conspiration découverte, ses principaux chefs furent arrêtés et condamnés à mort. Mais grâce à l'intervention de l'ambassadeur français, au lieu d'être exécutés ils furent déportés en Amérique pour accomplir leurs peines. Gonzalo Añes, "España y la Revolución Francesa", *Revolución, Contrarrevolución e Independencia*, Madrid, Turner Libros S.A., 1989, p. 33-35 ; Antonio Elorza, "El temido árbol de la libertad", *España y la Revolución Francesa*, Barcelona, Editorial Crítica, 1989, p. 110-112 ; Harris Gaylord Warren, "The early revolutionary career of Juan Mariano Picornell", *The Hispanic American Historical Review*, t. 22, n°1 (Feb. 1942), p. 61.
- 35 Le texte adressé aux *Habitants de l'Amérique espagnole* est éloquent sur ce point, en faisant référence au mouvement insurrectionnel de 1749 contre le monopole commercial de la Compagnie du Guipuzcoa, mené par le "malheureux caraquégne" Juan Francisco de León. Dans ce document, le personnage est transformé en martyr par Picornell pour avoir essayé "... de se débarrasser de l'oppression et de se libérer de la tyrannie des impôts, *Alcabalas*, et du monopole..." Cf. Pedro Grases, "La Conspiración de Gual y España y el Ideario de la Independencia", P. Grases, *Obras*, t. III, Barcelona, Editorial Seix Barral, p. 53, 178.
- 36 Cf. Pedro Grases, "200 Años : Conspiración de Gual y España y el ideario de la Independencia", *200 Años, Conspiración Gual y España*, Caracas, Archivo General de la Nación, 1997 (CD ROM).
- 37 *Ibid.*, p. 173-178.
- 38 Cf. Casto Fulgencio López, *Juan Bautista Picornell y la conspiración de Gual y España*, Caracas, Ediciones Nueva Cádiz, 1955, p. 78-80.
- 39 *Ibid.*, p. 381.
- 40 *Ibid.*, p. 375.

- 41 *Ibid.*, p. 91-92, 110 ; "Listas de las personas presas en La Guaira y Caracas" [s/f], "Lista de personas acogidas al indulto..." [Caracas, 8/8/1797] Cf. Héctor García Chuecos (comp.), *Documentos relativos a la Revolución de Gual y España*, Caracas, Instituto Panamericano de Geografía e Historia, 1930, p. 99-100, 105.
- 42 Gual a Hugues [30 germinal, año V] Cf. Anne Pérotin-Dumon, "Les jacobins des Antilles, ou l'esprit de liberté dans les Îles-du-Vent", *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, XXXV, p. 298.
- 43 Même le Capitaine Général du Venezuela s'est rendu compte que les textes subversifs avaient été imprimés dans l'imprimerie de Victor Hugues, en les comparant avec les missives officielles qui venaient de Guadeloupe. "Oficio del Capitán General para el Príncipe de la Paz y Exmo. Señor Álvarez" [Caracas, 28/12/1797] Cf. H. García Chuecos, *Documentos relativos...*, p. 154.
- 44 C. F. López, *Juan Bautista...*, *op. cit.*, p. 235.
- 45 "Carnañola Americana" [Guadalupe, septembre de 1797] *Ibid.*, p. 381.
- 46 L. Dubois, *A Colony of Citizens...*, *op. cit.*, p. 182.
- 47 Sur l'opinion favorable qu'avaient Brissot et Condorcet d'une "abolition progressive", voir : "Discours sur la nécessité d'établir à Paris une société pour concourir, avec celle de Londres, à l'abolition de la traite & de l'esclavage des Nègres" [Paris, 19/02/1788] *La Révolution Française et l'Abolition de l'Esclavage*, t. VI, doc.1, p. 25-26 ; J. A. N. de Caritat, marquis de Condorcet, "Réflexions sur l'esclavage des nègres" [1788], *La Révolution Française et l'Abolition de l'Esclavage*, VI, doc. 2, Paris, éditions d'Histoire Sociale, 1968, p. 29 ; Discours de Condorcet à l'Assemblée Nationale [Paris, 05/02/1790]. Cf. Yves Bénot, *La Révolution française et la fin des colonies*, Paris, La Découverte, 1988, p. 109.
- 48 Condorcet, *Réflexions sur l'esclavage*, *op. cit.*, p. 29-30. Cf. L. Dubois, *A Colony of Citizens...*, *op. cit.*, p. 180-182.
- 49 *Ibid.*, p. 183.
- 50 "Commissaires civils délégués par la convention nationale aux Iles du Vent" [Point-à-Pitre, 07/06/1794] Archives Nationales de France (Paris), section : C7A47 (Guadeloupe), f. 8 [En lo sucesivo : ANF, C7A47, f.]
- 51 L. Dubois, *A Colony of Citizens...*, *op. cit.*, p. 182 et suiv.
- 52 "Aux citoyens noirs" [Point-à-Pitre, 30 Prairial, año II] ANF, C7A47, f. 14.
- 53 *Idem* [Las itálicas son nuestras].
- 54 Cortés a Hugues [27 frimario, año VI] Cf. A. Pérotin-Dumon, "Les jacobins des Antilles...", *art. cit.*, p. 298.
- 55 Dès lors, les conspirateurs hispano-vénézuéliens se tournèrent vers le gouverneur anglais de l'île de la Trinité, Thomas Picton ; mais, après l'exécution de José María España à Caracas en 1799 et l'empoisonnement de Manuel Gual en 1800, les plans républicains de Picornell et Cortés durent être reportés de manière indéfinie. Le premier passa aux États-Unis, tandis que le deuxième resta fonctionnaire aux Antilles françaises. Ils étaient de nouveau à Caracas lors du déclenchement de la Révolution de Caracas en 1811.
- 56 H.J.K. Jenkins, "The Heyday of French Privateering from Guadeloupe, 1796-98", *The Mariner's Mirror*, s/f, p. 249-250.
- 57 A. Pérotin-Dumon, "Révolutionnaires Français...", *art. cit.*, p. 249 ; F. Régent, *Esclavage, métissage...*, *op. cit.*, p. 308.
- 58 P. Roume [29 messidor an 6 (14-07-1798)] SHM, BB4, leg.129, f. 201.
- 59 T. Ott, *The Haitian...*, *op. cit.*, p. 112-116.
- 60 Georges Bruley, *Les Antilles pendant la Révolution française*, C. Vasquez (ed.), Paris, éditions Caribéennes, 1989, p. 79, 92.

- 61 Bradford Perkins, *The Cambridge History of American Foreign Relations* (I : The Creation of a Republican Empire, 1776-1865), Cambridge, New York y Melbourne, Cambridge University Press, 1993, p. 105.
- 62 "Borrador al Capitán General" [Caracas, 16/01/98] AGN, GCG, t. LXVIII, f. 223 "Autos seguidos contra dos esclavos apresados en un corsario francés" [Caracas, 27/10/1798] AGN, Diversos, t. LXXII, ff. 342-342 vto ; "Comunicación de Antonio Pimentel para el Gobernador y Capitán General" [Curacao, 01/10/98] AGN, GCG, t. LXXIII, f. 106.
- 63 "Patente de Corso que se le concede a Juan Bautista Bocé para que arme en corso la goleta 'El Bruto'" [Sin Fecha] AGN, Capitanía General Diversos, ff. 248 ; "Patente de corso que se le concede a Agustín Bocé para que arme en corso la goleta 'La Patrulla'" [s/f] AGN, Capitanía General Diversos, ff. 251-251 vto.
- 64 "Carta del Gobernador Miyares al Gobernador y Capitán General" [Maracaibo, 15/07/1799] AGN, GCG, t. LXXIX, f. 118 ; "Noticia de lo que resulta del proceso seguido por el Gobierno de Maracaibo..." [Maracaibo, 13/07/1799] AGN, GCG, t. LXXIX, f. 112ss.
- 65 Cf. Ángel Francisco Brice, *La sublevación de Maracaibo en 1799 : manifestación de su lucha por la independencia*, Caracas, Italgráfica, 1960, p. 24.
- 66 Cf. F. Brito Figueroa, "Venezuela colonial...", *op. cit.*, p. 288.
- 67 "Comunicación de Don Fernando Miyares al Gobernador y Capitán General" [Coro, 19/06/99] AGN, GCG, t. LXXVIII, f. 224.
- 68 *Ibid.*
- 69 À cette occasion, un groupe d'esclaves créoles et d'autres esclaves des Antilles françaises, se soulevèrent avec l'appui d'un sergent noir d'artillerie. Ils comptaient tuer le gouverneur de la province, se saisir de plusieurs molettes, massacrer les Blancs et piller la ville de Carthagène des Indes. Le mouvement fut dévoilé, mais deux esclaves réussirent tout de même à s'échapper et brûlèrent deux haciendas aux alentours de cette ville. Cf. Aline Helg, "A Fragmented Majority", David Geggus (ed.), *The Impact of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Columbia, University of South Carolina Press, 2001, p. 158-159.
- 70 "El Gobernador e intendente de la Provincia de Maracaibo dice haber suspendido la remesa de los reos de estado por la vía de Coro por las razones que cita, y que lo hará por la vía de Carora" [Maracaibo, n/d] AGN, GCG, t. LXXXII, f. 279.
- 71 "Comunicación del Gobernador de Maracaibo para el Capitán General" [Maracaibo, 30/07/1800] AGN, GCG, t. LXXXVIII, f. 7.
- 72 *Ibid.*
- 73 Début 1800, la frégate *La Vengeance* avait été expédiée vers la France. En route, elle s'engagea dans un combat avec le navire américain *The Constellation*. Elle sortit de cet affrontement gravement avariée, et son capitaine décida donc de se rendre à Curaçao. "Précis des événements de Curaçao pendant le séjour dans ce port de la frégate de la République *La Vengeance*, Capitaine Pitot..." [Desde el 18 pluvioso año VIII, hasta el 22 termidor] SHM, BB4, leg. 149, ff. 58ss.
- 74 Fin juillet 1800, une fois André Rigaud battu par Toussaint Louverture dans la Guerre du Sud, ses partisans mulâtres cherchèrent refuge hors de Saint-Domingue. La plupart d'entre eux se rendirent à Cuba avec leurs familles, tandis que d'autres – dont le frère d'André Rigaud, François – irent à Saint-Thomas et puis à Guadeloupe. José L. Franco, *Revoluciones y Conflictos Internacionales en el Caribe, 1789-1854* (II. La Batalla por el Dominio del Caribe y el Golfo de México), La Habana, Academia de Ciencias, p. 54-55. Sur le cas cubain, voir : Alain Yacou, "Esclaves et libres français à Cuba au lendemain de la Révolution de Saint-Domingue", *Jahrbuch für Geschichte von Staat, Wirtschaft und Gesellschaft Lateinamerikas*, n°28 (1991), p. 171-174.

- 75 "Exposición en francés del Gobernador y miembros del Consejo de la isla de Curazao, dirigida al Comité de Colonias de América y posesiones de la República Batava" [n/d] AGN, GCG, t. XC, f. 309.
- 76 *Ibid.*, f. 310.
- 77 "Registre des procès-verbaux des séances de la commission convoquée par le ministre de la marine et des colonies pour examiner, conformément à l'arrêté des consuls du 21 fructidor an 9, le cas des citoyens Jeannet et Bresseau, ex-agents du gouvernement en Guadeloupe..." [2do día complementario del año 9 al 9 germinal an X] ANF, C7A54, f. 282 vto.
- 78 Ramón Aizpurua, "La insurrección de los negros de la Serranía de Coro de 1795 : una revisión necesaria", *Boletín de la Academia Nacional de la Historia*, LXXI, 283, p. 710.
- 79 "De Gaspar Antonio Vallenilla al Gobernador y Capitán General" [San Felipe de Austria, 10/01/1798] AGN, GCG, t. LXVIII, ff. 181-182 ; "De Vicente de Emparan al Gobernador y Capitán General" [Cumaná, 11/01/1798] AGN, GCG, t. LXVIII, f. 184.
- 80 "Sumaria de averiguación sobre la conspiración" [Valle de Río Chico, 27/04/1801] AGN, GCG, t. XCVII, ff 154 vto.-186 vto. [Este documento no aparece en el índice del tomo]
- 81 Cette déclaration fut suivie d'une augmentation du nombre de navires anglais sur la côte orientale du Venezuela, et de la prise par ces navires de l'île de la Trinité.
- 82 Depuis le début de la Révolution française, dans la Capitainerie Générale du Venezuela comme en Espagne, un "cordon sanitaire" fut mis en place pour éviter une "contagion" des idéaux. En effet, les mesures prises par l'administration civile et les autorités ecclésiastiques, engendrèrent dans la population le développement d'une sorte de francophobie des deux côtés de l'Atlantique. Au Venezuela, la population réagit avec hostilité à la présence, à partir de 1793, d'émigrés français royalistes. A. Gómez, *Fidelidad bajo...*, *op. cit.*, p. 84 et suiv.
- 83 L'original de ce document a vraisemblablement été perdu, mais il en reste encore une photocopie dans la section "Archivo del Libertador" de l'Instituto de Investigaciones Históricas Bolívarium, de l'Université Simón Bolívar à Caracas.
- 84 Le 19 avril 1811, à l'occasion du premier anniversaire de l'"Assemblée conservatrice des droits du Roi" (Fernando VII, renversé par Napoléon Bonaparte), une cérémonie eut lieu au siège de la Société Patriotique de Caracas (club politique fondé par Francisco de Miranda) où fut placé un tableau de Manuel Gual et José María España. Puis, le 21 octobre de la même année, le nouveau gouvernement instauré après la déclaration d'indépendance du 5 juillet (le "Suprême pouvoir exécutif") décida de restituer leurs charges à deux individus qui étaient emprisonnés depuis 1797 en raison de leur participation à la conspiration de La Guaira. Selon l'avis du nouvel exécutif, ils "avaient été injustement poursuivis par l'ancien gouvernement en raison des efforts qu'ils avaient faits (...), pour libérer leur patrie du despotisme Européen..." Cf. Carole Leal Curiel, "El árbol de la discordia", *Anuario de Estudios Bolivarianos*, 6, VI, p. 158-159 ; "Decreto" [Caracas, 24/10/1811] *Gaceta de Caracas*, 37, 19/11/1811, III, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1983, p. 4.
- 85 "Extracto de una noticia de la Revolución que sirve de introducción a la historia de los padecimientos del doctor Roscio, escrita por él mismo" [31/12/1812], Arturo Uslar Pietri (comp.), *Testimonios de la Época Emancipadora*, Caracas, Academia Nacional de la Historia, 1961, p. 145-146.
- 86 Pour le cas des Républicains des États-Unis, voir Simon P. Newman, "American Political Culture and the French and Haitian Revolutions", D. Geggus (ed.), *The Impact of the Haitian Revolution...*, *op. cit.*, p. 72-92.